



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 20 octobre 2021
CR N° 9**

Présent (es) : Madame VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – BOULLE Thomas - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid - BOUAZIZ Farid
Madame CORMERAIS Martine

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine – JACOB Valérie

COURRIERS AUX CLUBS

ST MAUR : La joueuse Emilie LANGE est autorisée à jouer en catégorie supérieure.

ALFORTVILLE : La joueuse Stecy GALLIOT est autorisée à jouer en catégorie supérieure.

FONTENAY : La joueuse Marion AMDJAD est autorisée à jouer en catégorie supérieure.

VALENTON : La COC prend note de votre rencontre amicale du 4 novembre 2021 à 20h00 entre Valenton et Savigny le Temple.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Martigua SCL / US Ormesson du 07/11/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 12h30 au gymnase OSTERMEYER (Ex Pajol). Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre Martigua SCL 2 / ES Sucy HB 2 du 07/11/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire (Art 1 des règlements particuliers de la COC), la rencontre aura lieu à 16h20 au Gymnase OSTERMEYER (Ex Pajol). Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ES Sucy HB 2 / ASM du Perreux du 02/10/2021 :

Suite aux explications fournies par les 2 clubs, la COC décide match perdu par pénalités sportive et financières pour les 2 clubs (art 20 du Règlement Général). Le classement sera actualisé.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Chennevières HBC 2 / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 09-10/10/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre qui aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à 18h30 au Gymnase Armand Fey à Chennevières. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 3 / HBC Cachan 2 du 16-17/10/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre qui aura lieu le dimanche 28 novembre 2021 à 11h00 au Palais des Sports à Maisons-Alfort. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 3 / US Villejuif HB du 11-12/12/2021 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres, la rencontre aller aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à 18h30 au Gymnase Maurice Baquet à Villejuif. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre Elan Chevilly Larue / Chennevières HBC du 04/12/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 5 décembre 2021 à 16h00 au Gymnase Pasteur à Chevilly Larue. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Villeneuve Ablon HB 3 / ES Vitry 3 du 16-17/12/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre qui devra être jouée avant le 31 décembre 2021

Rencontre Paris SG HB 5 / Chennevières HBC 3 du 16-17/10/2021 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre avant le 15 janvier 2022.

Rencontre Paris SG HB 5 / La Caudacienne 2 du 02/10/2021 :

La Caudacienne : Votre joueur DELORME Jahnis n'est pas qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / Stade Français HB du 07/11/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 7 novembre 2021 à 10h35 au gymnase Ostermeyer (ex Pajol) à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Martigua SCL / CSA Kremlin Bicêtre 2 du 17/10/2021 :

Martigua : Manque responsable de salle. Amende suit

Rencontre Stade Français HB / CSM Bonneuil HB du 17/10/2021 :

Stade Français : Manque responsable de salle. Amende suit

Rencontre Paris SC 3 / US Fontenay HB du 06-07/11/2021 :

Paris SC : Conclusion manquante. Amende suit

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Arcueil 2 / Paris SC 4 du 2-3/10/2021 :

Suite à la réorganisation du calendrier, le report de cette rencontre ne peut avoir lieu le 23 octobre 2021. Merci de proposer une autre date de report.

Rencontre CSM Bonneuil HB 2 / Paris SC 4 du 16-17/10/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 28 novembre 2021 à 16h00 au gymnase A&E Cotton à Bonneuil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CHB Bry 2 / US Villejuif HB du 23-24/10/2021 :

La rencontre aura lieu le dimanche 24 octobre 2021 à 16h00 au gymnase Félix Faure à Bry

Rencontre CSM Bonneuil HB 2 / Stella St Maur HB 3 du 02-03/10/2021 :

Saint Maur : Merci de répondre à la proposition de Bonneuil pour le report de cette rencontre.

MOINS DE 18 ANS

RAPPEL

Au vu du nombre d'équipe inscrites, la COC vous propose de faire un championnat à 12 équipes avec les clubs du 93. Merci aux clubs concernés de ne faire savoir si vous êtes favorable à ce rapprochement.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

Désengagement d'équipes :

- 18 ans Masculins : US Fontenay HB – ASM du Perreux
- 16 ans Masculins : ASM du Perreux
- 14 ans Masculins : ASM du Perreux
- 18 ans Féminins : US Fontenay HB

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CS Valenton / ES Vitry :

La rencontre aura lieu le mardi 2 novembre 2021 à 21h00. (Roussel)

Rencontre Villeneuve Ablon HB / US Ivry HB :

La rencontre aura lieu le jeudi 28 octobre 2021 à 20h30. (Anne Franck)

MOINS DE 14 ANS

Rencontre US Ivry HB / Villiers EC HB :

La rencontre aura lieu le dimanche 7 novembre 2021 à 11h00. (Delaune)

FEMININS

MOINS DE 16 ANS

Rencontre US Alfortville HB / US Ivry HB :

La rencontre aura lieu le mercredi 20 octobre 2021 à 18h30. (Léo Lagrange)



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°7/2021

Valenton, le 20 Octobre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ,
En communication téléphonique : Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Pour toutes questions relatives aux *championnats « Jeunes »*, nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions, tous les mercredis à compter de 16h, au Comité.

ANOMALIES relevées sur les feuilles de matches, des joueurs ne sont pas qualifiés merci de faire rapidement le nécessaire.

Arcueil : GENICHON Noé : licence en cours....

JURON VILES Lucien : licence non qualifiée

Villiers : SROUSSI Evan : licence en cours depuis bien longtemps

BENIKEN Yanis : inconnu dans la base de donnée !

BIREMBAUT Times : Inconnu dans la base de données !

COURRIERS Aux CLUBS

Arcueil : nous avons bien pris en note vos courriers. Merci, à l'avenir, d'apporter vos meilleurs soins à l'établissement de vos feuilles de matches.

L'engagement de votre équipe Moins de 12ans féminines est prise en compte.

Nous donnons notre accord pour l'intégration de 4 filles maximum dans votre collectif masculin avec 2 qui jouent lors des rencontres.

Cachan : Merci de trouver une autre date pour votre tournoi de Mini hand car le 13 Mars est une date retenue pour les plateaux techniques Moins de 10 (Merci de vous reporter aux Documents de l'AG du Comité de juin dernier).

Chennevières : Vous avez fait jouer Zein DEHGANE, alors que nous sommes dans l'attente de son dossier de surclassement (voir PV de la semaine dernière). Merci de faire rapidement le nécessaire.

Hay les Roses : Nous avons bien enregistré votre courrier et nous donnons notre accord, la règle est toujours la même, nous tiendrons compte de vos remarques lors de la préparation des championnats de la saison prochaine.

Kremlin Bicêtre : le joueur Ilyann AKHOUNE né en 2013 ne peut jouer dans cette catégorie sans l'accord de la Commission Jeunes, pour cela nous avons besoin d'un certificat médical l'autorisant à jouer dans la catégorie supérieure et un courrier des parents donnant également leur autorisation.

Villeneuve : Merci de nous indiquer la date de naissance des 3 joueurs que vous souhaitez faire évoluer en Moins de 12ans. S'ils sont nés en 2013 vous devez nous adresser un dossier complet pour chacun (certificat médical autorisant à jouer dans la catégorie supérieure et un courrier des parents donnant également leur autorisation).

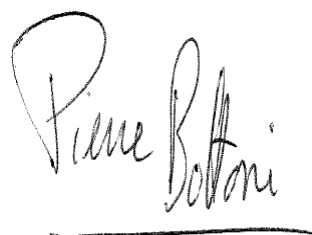
TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 Décembre
Dimanche 23 Janvier
Dimanche 20 Mars
Dimanche 24 Avril
Dimanche 22 Mai

St Maur
Boissy St Léger
Ormesson
Valenton
Sucy

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.